

cm

CLAIX MAG N°148
MAI / JUIN 2023
FLORAISONS CLAIKOISES



www.ville-claix.fr

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr

24/05 à 19H

Le Déclic EXPOSITION

VERNISSAGE
24 MAI À 19H

DOUBLE DIMENSIONS : DE L'INFINI AU PLUS PETIT DES POSSIBLES
par Nicolas Rouillon

Visite sur réservation du lundi au vendredi de 9h à 17h - Tél : 04 76 98 37 05
et pour réservation les week-ends de 10h30 à 12h

1/06

Le Déclic

LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE

JEUDI 1^{ER} JUIN 2023 / 20H

LE PLUS PETIT DES GRANDS THEATRES PARISIENS EN TOURNÉE CHEZ VOUS

LE POINT VIRGULE
UNE EXPERIENCE INEGALEE !

Entrée libre sur inscription au Centre social La Cascade : 04 76 98 35 42

1/05 > 15/06

LES BÉBÉS DU CŒUR

DU 1^{ER} AU 15 JUIN 2023

AU CENTRE SOCIAL LA CASCADE

- Vêtements de 0 à 4 ans
- Matériel de puériculture
- Alimentation (lait, petits pots...)
- Produits d'hygiène (couches, lingettes...)

HORAIRE DE DÉPÔT :
Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 19h
Mardi : 8h30 - 12h / 14h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Renseignements et inscriptions au Centre social La Cascade : 04 76 98 35 42
4 allée du 18 juin 1940

7/06

PERMANENCES D'UNE AVOCATE EN MAIRIE

SÉANCES GRATUITES

Mercredi 7 juin

Avocate généraliste spécialisée dans le droit de la famille, Maître Marion PARIS vous accueille, une fois par mois, au sein de l'Hôtel de Ville.

SUR RENDEZ-VOUS :
accueil@ville-claix.fr ou 04 76 98 15 36

15/06 à 19H

Le Déclic LES CONFÉRENCES DU JEUDI

JEUDI 15 JUIN 2023 / 19H

QUELLE FAMILLE ?!
Compagnie Les enfants phares

Spéctacle interactif autour de la parentalité

Entrée libre sur inscription au Centre social La Cascade : 04 76 98 35 42

18/06 à 19H

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

DIMANCHE 18 JUIN 2023

Retrouvez tous les détails de la programmation sur www.ville-claix.fr

21/06 à 19H

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2023

PLACE HECTOR BERLIOZ, À CLAIIX

CONCERTS
19H > 23H30

RESTAURATION & BUYVETTE SUR PLACE

RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS DE LA PROGRAMMATION SUR WWW.VILLE-CLAIIX.FR

ACCÈS AUX ORDINATEURS PUBLICS

Retrouvez des postes informatiques en libre accès pour vos différentes démarches

| MAIRIE | CCAS | MÉDIATHÈQUE |
|--|--|--------------------------------------|
| Place Hector Berlioz | 2 allée du 18 juin 1940 | 4 allée du 18 juin 1940 |
| • Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h | • Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h | • Mardi : 16h - 19h |
| • Vendredi : 8h30-12h | • Mercredi : 8h30 - 12h | • Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h |
| | • Mercredi : 8h30 - 12h | • Jeudi et vendredi : 16h - 19h |
| | | • Samedi : 10h - 12h30 |

C'EST GRATUIT !

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE

Place Hector Berlioz
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

- **Accueil et Etat Civil**
Tél : 04 76 98 15 36
- **Direction de l'Enfance et de la Jeunesse (DEJ)**
Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires
Tél : 04 76 98 00 41

www.ville-claix.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Hector Berlioz
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h-11h30 / 13h30-18h
Mercredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
Jeudi : 8h30-11h30
Vendredi : 8h30-13h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Résidence Personnes Âgées, Centre social, Services Petite-Enfance, Gérontologie et Logement Social
4 allée du 18 Juin 1940
Tél : 04 76 98 35 42

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h

Navette gratuite à destination du marché le vendredi matin. Réservation au 04 76 99 99 06 - Gratuit

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (DTAE)

15, chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 92

• Service urbanisme

Tél : 04 76 98 00 47
Accueil par téléphone : Du lundi au vendredi : 8h30-12h sauf le jeudi
Accueil sur rendez-vous uniquement

LA CASE

13, chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 73
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

2, allée du 18 juin 1940
Tél : 04 76 98 49 27
www.mediatheque.ville-claix.fr

LE DÉCLIC

11ter chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 73
Réservations par téléphone ou à culture@ville-claix.fr

LES JOURS DE MARCHÉ

Place Jean Monnet
Mardi et vendredi de 7h à 13h

POLICE MUNICIPALE

Place Jean Monnet
Tél : 04 76 98 53 98

GENDARMERIE NATIONALE

Pont de Claix
Tél : 04 76 98 04 38

LA DÉCHÈTERIE - GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

Chemin de Risset
Heures et jours d'ouverture sur www.bit.ly/DecheterieClaix
Tél : 0 800 500 027



Retrouvez plus en détail les coordonnées des services de la commune sur www.ville-claix.fr

SOMMAIRE

Couverture

Floraisons clairoises

À l'affiche..... 2

Edito..... 3

La mairie en direct 4

Une commune à vivre..... 5

Commune 6

• Stationnement dans le bourg, une place pour chacun.

Social..... 7

• Parents, la commune vous accompagne.

Mémoire..... 8

• Henri Hanel, 14 ans, arrêté à Furonnieres en 1944 et survivant d'Auschwitz.

Dossier..... 9 à 11

• Tous au jardin !

Tribune..... 12

Métropole..... 13

• Déploiement de la fibre à Claix : où en est-on ?

Commune..... 14

• Le cœur de Bourg en fête !

Économie..... 15

4^e de couverture

• Retour en images : le succès de la bourse aux plantes du samedi 6 mai !



P.8



P.9 à 11

Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Claix Mag | N°148 Mai / juin 2023

• ISSN 0998-075X

• Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix

• **Directeur de publication et rédacteur en chef :**
Christophe Revil

• **Rédaction, photos et mise en page graphique :**
Marie-Hélène Prosche / Lucie Germain Brottes
et Benjamin Boukagne

• **Illustrations :** © Adobe Stock et © Freepik

• **Distribution :** DSPA

• **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix

• **Tirage :** 4 400 exemplaires.



▲ Lors de l'inauguration de la Résidence Magnolias, le Maire Christophe REVIL et deux résidentes clairoises.

RENDEZ-VOUS PLACE DU VILLAGE !

Dans quelques jours les travaux de la place Berlioz et du restaurant le Saint Ange prendront fin. Menés tambour battant, avec le concours de la Métropole, ils sont une des premières étapes du projet plus vaste nommé « Cœur de Ville, Cœur de Métropole » qui vise à repenser le bourg pour en faire un site toujours plus dynamique.

Si à Pont Rouge la vie commerçante semble avoir trouvé un bon rythme, il faut réussir à faire de même dans le village où, comme dans beaucoup de communes, l'équilibre économique des boutiques de proximité est fragile.

A Claix, pour les soutenir, nous nous sommes lancés ces dernières années dans un programme ambitieux. La commune a acheté plusieurs locaux afin de les louer à des loyers plafonnés (cabinets médicaux, boulangerie, céramiste, épicerie). Nous avons conservé ou développé dans le bourg des services générateurs de flux : l'Agence Postale Communale (qui voit passer plus de 8000 personnes par an), le relais des associations, le local jeunes, en plus des autres services communaux (médiathèque, centre social, vie scolaire, état civil, etc.). La commune finance le distributeur de billets (enfin remplacé par notre prestataire et désormais plus fiable !).

En soutien aux commerçants (qui profiteront peut-être de l'arrivée de nouvelles enseignes au Bourg pour lancer une dynamique associative et événementielle), nous organisons au cœur du village des animations phare : bientôt la fête de la musique (le 21 juin) et le marché inaugural de la place Berlioz (le 24 juin). De bonnes occasions pour redécouvrir ensemble le plaisir de déambuler dans les vieilles rues du bourg, de lézarder au soleil à la terrasse d'un café ou de découvrir l'offre des commerces de proximité... c'est ainsi que continuera de battre le cœur du village !

Au plaisir de vous y rencontrer.

Christophe Revil

Maire de Claix

Conseiller départemental



Fermetures de l'Agence Postale Communale

Votre agence postale sera fermée le 19 mai prochain en raison du Pont de l'Ascension.

A noter d'ores et déjà dans vos agendas : l'Agence Postale Communale prendra ses congés d'été du 31 juillet au 18 août !

LE SAVIEZ-VOUS ?

8 369 C'est le nombre d'administrés accueillis à l'APC en 2022.



Le chien : meilleur ami de l'homme... mais pas des troupeaux !

Le saviez-vous ? Les déjections canines « oubliées » dans les prés peuvent entraîner de graves maladies chez les bovins. Laisser son chien faire ses besoins dans une prairie où broutent les troupeaux peut avoir de graves répercussions notamment en provoquant des avortements chez les bovins. En cause? Un agent infectieux mortel, la néosporose, présent dans les selles de certains canidés. Lors des promenades il est demandé de ne pas laisser les chiens divaguer dans les champs.



Nouveau : une chargée d'accompagnement social dédiée aux seniors !

Depuis quelques semaines, au Centre Social, Aurélie Pourchas propose un accompagnement (individuel ou collectif) pour les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants. Par ses compétences et son lien étroit avec les partenaires du territoire, elle informe et oriente les personnes en fonction de leurs différents besoins en prestations sociales. Admission à la Résidence Magnolias, demande de portage de repas, etc.... n'hésitez pas à contacter le centre social au 04 76 98 35 42.



Découvrez les projets portés par le Conseil Municipal des Jeunes !

Lors du conseil municipal du 6 avril dernier, les membres du CMJ ont présenté officiellement leurs projets. Planter un poirier à l'Espace Pompidou pour sensibiliser à la biodiversité, installer des boîtes à livres ou encore mettre en accès libre des malles de jeux dans les cours d'écoles ... Validés par les élus, ces projets seront mis en œuvre prochainement !



1

1. La promenade Daniel Fenet et l'étang des Bauches inaugurés

Samedi 11 mars, le Maire, Christophe Revil, les élus, Francine Fenet et sa famille, le président de l'AAP-PMA Sébastien Costa et les pêcheurs étaient présents pour l'inauguration de la nouvelle promenade autour de l'étang des Bauches. Un moment convivial pour rendre hommage à celui qui fut à l'origine de la création de l'étang... Venez découvrir les nouveaux aménagements, accessibles à tous !



2

2. Bienvenue à la Résidence... Magnolias !

Après 35 ans d'existence, il était temps pour la Résidence des Personnes Agées d'avoir un nom ! En hommage au bel arbre trônant fièrement à son entrée, le nom de Résidence Magnolias a été choisi par ses résidents. Une belle occasion pour le Maire, l'adjointe aux affaires sociales Sandrine Imbert, de fêter l'anniversaire de la Résidence avec les habitants et leurs familles, les agents, et tous les partenaires de ce lieu de vie 100% clairois.



3

3. Plus de 700 spectateurs au Déclic pour Le Festival Belles Musiques

Du 23 au 26 mars, la deuxième édition du festival Belles Musiques a fait retentir et découvrir les grands airs du classique au Déclic. Sous la houlette de son directeur artistique Jean-Baptiste Fonlupt, le festival a accueilli près de 700 spectateurs lors de 8 concerts d'artistes de renommée internationale.

In Memoriam Louis MALAGANNE (1932-2023)



C'était un visage connu de plusieurs générations de Clairois. Un service militaire au 4^e Régiment de Génie à Grenoble, une belle rencontre, firent s'installer ce natif des Pyrénées sur notre territoire, à qui il apporta tant. Avoir sa propre entreprise de cars était son rêve d'enfant. Au service des habitants, d'abord avec un petit camion benne, puis par la livraison de fioul, c'est à Louis Malaganne que la commune doit l'essor du transport scolaire, dans les années 1970. Figure incontournable de la vie clairoise, sa générosité, sa passion pour la nature et ses animaux faisaient de Louis un homme aimé de toutes et tous. Conseiller municipal au début des années 1990, Louis était aussi un homme d'engagement et de valeurs, qui honora de sa présence tous les temps forts de la commune, nos fêtes de villages, nos commémorations... Il s'est éteint à l'aube de ce 8 mai, à 91 ans. Louis Malaganne était un homme de cœur ; s'il nous laisse tous endeuillés, la commune n'oubliera rien de sa bonté, de son humour, et de son extraordinaire joie de vivre.

4. Un après-midi cabaret réussi !

Le succès était au rendez-vous, le 1^{er} avril dernier, pour le traditionnel goûter-spectacle offert aux aînés par la commune ! Un instant suspendu, plein de surprises et de paillettes, organisé par le CCAS (en collaboration avec le service culturel) et animé par la compagnie de music-hall Belladonne. Le gymnase était comble, et la joie au rendez-vous !



4

STATIONNEMENT DANS LE BOURG, UNE PLACE POUR CHACUN

Les travaux menés conjointement au Bourg s'achèveront dans quelques jours (voir P. 14) ! Où vous garer au centre-bourg à proximité des commerces et des services ? Quelle est la nouvelle démarche lancée par la commune ? On vous dit tout !

Une réflexion globale autour du stationnement

Il y a quelques mois, la commune entamait le réaménagement des parkings déjà existants (ex : requalification du parking du Champ de Foire avec la Métropole, ouverture à tous du parking « Mairie » et nouvellement dénommé « Berlioz »). En parallèle, la commune améliore la signalétique des parkings en proximité directe du Bourg (dès la mi-juin, avec indication de la distance et du nombre de places). Une meilleure organisation du stationnement a été décidée, en concertation avec les commerçants, et avec les riverains. Une zone de stationnement règlementée sera expérimentée aux abords immédiats des commerces.

Un premier bilan sera fait dans quelques mois (avec possibilité de

création d'une vignette pour les riverains). Enfin, dans le cadre de l'opération CVCM (et tout en conservant chaque arbre existant !), de nouvelles places de stationnement seront créées d'ici quelques mois, de part et d'autres de l'allée du 18 juin, en plus de l'élargissement des places actuelles pour gagner en confort d'usage.

Pourquoi une zone bleue ?

Pour concilier le besoin en stationnement des résidents, visiteurs, des patientèles et clientèles des nombreux services du Bourg, et en préserver l'attractivité !

La zone bleue permet de limiter le stationnement longue durée sur la voirie, de faciliter la rotation des véhicules et de favoriser le partage des places de stationnement.



EN PRATIQUE :

- Le stationnement sera gratuit.
- L'expérimentation de la zone bleue entrera en vigueur courant juin.
- Des disques de stationnement seront à votre disposition chez les commerçants du Bourg.
- Le stationnement en zone bleue limité à 2h, sera règlementé de 9h et 12h et de 14h à 18h, sauf samedi, dimanche et jours fériés.

L'OFFRE DE STATIONNEMENT DANS LE BOURG

213 places de stationnement en diffus et parking



PARENTS, LA COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE !

Accompagner, orienter, aider et soutenir les parents... tant d'actions que les professionnels du CCAS et du service Education effectuent au quotidien. Tour d'horizon des différentes formules proposées !

CONNAISSEZ-VOUS LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT CLAIXOISES ?



• LE LAEP, UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Tous les mercredis matin, le LAEP ouvre ses portes aux parents accompagnés de leurs enfants. Anonyme et ouvert à tous !

• LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le rendez-vous individuel permet aux parents de choisir le mode d'accueil le mieux adapté à leurs besoins. En cas d'embauche d'une assistante maternelle, le Relais reste un lieu ressource, d'accompagnement et de médiation.

• DES ATELIERS AVEC LE CENTRE SOCIAL LA CASCADE

Par le biais du jeu, la conseillère en économie sociale et familiale aborde des sujets de la vie quotidienne lors des ateliers famille le deuxième mercredi du mois et des jeux partage, le premier mercredi du mois. Le centre social ayant dans ses missions la parentalité, vous pouvez retrouver des animations diverses telles que des sorties famille, des ateliers créatifs, des conférences... N'hésitez pas à vous procurer le programme mensuel !

• SANS OUBLIER L'OXY'JEUNES !

Parce que le quotidien avec un adolescent n'est pas toujours facile, les animateurs du centre Oxy'Jeunes se tiennent également à disposition.

L'INFO EN + : Le centre de planification de Pont-de-Claix peut accompagner les parents en difficulté lors de consultation avec des conseillers conjugaux et familiaux. Sur rendez-vous et gratuit.

EN JUIN, LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ À CLAIX REVIENT !

• « AVANT MES PARENTS ÉTAIENT DES ENFANTS »

Au travers de jeux de différentes époques que chacun apportera, des échanges auront lieu avec les grands-parents sur la thématique « comment on devient des parents ? » **Mercredi 7 juin à la cantine de Pont Rouge de 14h à 16h30 (entrée libre)**

• ATELIER « DESSINE TON PARENT »

Avec l'aide d'un intervenant plasticien l'enfant dessinera son parent comme il le voit ! **Mercredi 14 juin au centre social La Cascade de 14h à 16h30 (Gratuit sur inscription au 04 76 98 35 42)**

• « QUELLE FAMILLE »

Une conférence spectacle interactive traitant des thématiques suivantes : le coucher, les écrans et le désordre ... **Judi 15 juin au Déclit de 19h à 20h30 (Gratuit sur inscription au 04 76 98 45 73)**



© Illustrations : Caf

LE MOT DE L'ÉLUE



« Il n'y a pas d'école pour devenir parent, aucune recette pour devenir la mère ou le père parfait : seulement la volonté de faire au mieux... C'est

la plus noble des missions, mais aussi la plus difficile, la plus engageante, la plus exigeante. La commune n'intervient ni ne s'immisce dans ce qui demeure la sphère intime de chaque famille: elle se pose en soutien offert, en accompagnement bienveillant, pour que s'épanouisse pleinement le rôle éducatif des parents. Je salue le travail exceptionnel de nos agents ! Que ce soit pour une demande en accueil individuel ou collectif, nos services mettent un point d'honneur à trouver une solution à toutes les familles. Et nous sommes fiers de proposer, à Claix, une belle qualité d'accueil, avec un taux d'encadrement en collectif supérieur aux préconisations nationales !

« La Maisonnée », lieu d'accueil parents-enfants au CCAS, est ouverte à tous les parents ou futurs-parents, pour recevoir celles et ceux qui ressentent le besoin d'échanger avec d'autres mères ou pères. Nous accueillons même des grands-parents, très investis dans l'éducation de leurs petits-enfants !

Les conférences et débats que nous animons au fil de l'année enrichissent nos échanges. Chers parents, la commune demeure à vos côtés ! »

Sandrine IMBERT

Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités





HENRI HANELA

14 ANS, ARRÊTÉ À FURONNIÈRES EN 1944

ET SURVIVANT D'AUSCHWITZ

Transmettre notre histoire pour entretenir la mémoire, c'est le message répété à chacune des commémorations organisées sur la commune et auxquelles participent de plus en plus de jeunes. Ce fut le cas encore en ce 8 mai en présence du Conseil Municipal des Jeunes et la Chorale du Collège Pompidou ; l'occasion aussi de revenir sur les enfants juifs accueillis à Claix durant la Seconde guerre mondiale.



Il y a deux ans, une Claixoise, Lauren Mosdale, décidait de partir à leur recherche. Une enquête incroyable qui la mena, plus de 70 ans après, à rencontrer Henri Hanela (1928-2023).

Il avait 14 ans en 1944 quand il a été arrêté à Furonnières pour être déporté à Auschwitz.

Lauren, dans quelles conditions êtes-vous entrée en contact avec Henri ?

Dans les archives, Henri était présumé vivant. Il me fallait réussir à retrouver cet homme de plus de 90 ans, sans réseau social ! Sur internet, un autre homme portait le nom HANELA, batteur du célèbre groupe « Trust ». C'était son fils ! Il a été mon intermédiaire.

Quelle a été la réaction d'Henri ?

Henri était surpris de mon appel, mais a accepté de me livrer son récit. Son souvenir de Claix était intact : les vendanges claiçoises, son ami Gaby Roux, le hameau de Furonnières et ses grandes fermes, le bus pour aller à Grenoble ...

Il vous a donc livré son histoire...

Henri est né à Paris en 1928. Ses parents étaient d'origine juive polonaise. Son père était costumier et fût arrêté en mars 1943 à Paris. Sa mère Esther, son frère Élie, et Henri, trouvèrent refuge à Claix après une longue pérégrination à travers la France, où de la famille, les Rudecki, les ont accueillis. Dénoncés, ils sont tous arrêtés le 15 mai 1944, sauf sa mère et sa cousine, qui s'échappent avec l'aide d'un paysan voisin. Les familles Rudecki et Hanela sont envoyées par le convoi n°75 à Auschwitz : seuls Élie et Henri réchapperont de la sélection.

Et il surviva...

Les deux frères sont affectés au « Petit Canada », un lieu du camp où les affaires des déportés sont triées. Henri m'a dit : « nous avalions tous les médicaments que nous trouvions pour survivre ! ». S'en suivent, à la libération du camp, les terribles marches, les passages par les camps de Gros Roven, où il est séparé de son frère qu'il ne reverra plus jamais, puis de Buchenwald. Sa liberté l'attendra à la



frontière suisse. Il retrouvera sa mère et sa cousine à la fin de la guerre. Il a ensuite été commercial, s'est marié en 1949, et a eu deux enfants. Henri s'est éteint en janvier 2023, à l'âge de 95 ans.

APPEL A TEMOIN

Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs enfants juifs furent accueillis et cachés à Claix. Entre 1942 et 1944, 3 enfants, 8 adultes vivant à Claix furent déportés. Si vous avez en votre possession des témoignages similaires, histoires de familles, documents d'époque, contactez Lauren, en envoyant un mail à direction.generale@ville-claix.fr

1- Henri avec ses parents et son petit frère Élie à sa gauche.
2- Lauren Mosdale a recueilli le récit d'Henri Hanela pour ses recherches.
3- Photographie d'Élie, le jeune frère disparu d'Henri.

Le récit complet retranscrit par Lauren est disponible sur notre site internet :





TOUS AU JARDIN !



En ce doux mois de mai, l'heure est aux petits et grands travaux en extérieur ! Le temps est venu de se mettre au vert (nouvelles plantations, nettoyage, taille ...) pour faire de nos espaces publics, mais aussi de nos jardins et balcons clairois de vrais espaces de quiétude ! Défendre et promouvoir des pratiques vertueuses, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité : nous vous présentons quelques exemples inspirants... 100% locaux !





LES SECRETS DU FLEURISSEMENT COMMUNAL : EMBELLIR EN PRÉSERVANT NOS RESSOURCES

Au gré des saisons, nos agents jardiniers clairois imaginent, entretiennent, plantent et nettoient les nombreux massifs de la commune.

Deux périodes de fleurissement événementiel rythment le travail des agents de la commune : le fleurissement des plantes annuelles, et le fleurissement des vivaces, bulbes et arbustes, qui pérennisent les espaces entretenus.

Responsable, la démarche d'embellissement de la commune se fait selon le principe de taille raisonnée : aussi appelée « taille douce », cette technique respecte l'arbre ou l'arbuste, en lui garantissant, par un entretien fréquent, une durée de vie plus grande ! Pour favoriser la présence d'insectes pollinisateurs, une attention particulière est portée sur le choix d'espèces mellifères. En clair ? Toutes plantes fournissant à nos abeilles du pollen, de la propolis ou du miel !

Enfin, la commune met un point d'honneur à travailler en collaboration avec les horticulteurs environnant, pour favoriser les essences locales. Les fleurs, arbres et arbustes, proviennent directement de la région Auvergne Rhône Alpes !

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU...

La gestion de l'eau est au cœur des préoccupations des agents de la commune. Plusieurs méthodes existent pour consommer cette précieuse ressource au plus juste. Arrosage automatique, arrosage en goutte-à-goutte, ou arrosage par micro aspersion : du cou-su main, en fonction des besoins en eau de chaque variété ! Enfin, la quantité d'eau utilisée en cas d'arrosage manuel est méticuleusement contrôlé au moyen d'un compteur branché sur le tuyau. Et aussi souvent que possible est fait appel aux sources privées auxquelles la commune participe !



Illustrations de © Freepik

LE CONSEIL DU PROFESSIONNEL :



La célèbre maxime est très vraie : le binage permet une meilleure pénétration des eaux d'arrosage et de pluie dans le sol !

... ET UTILISER LA TECHNIQUE DU PAILLAGE !

C'est une technique qui présente plusieurs avantages : économiser l'eau en limitant l'évapo-transpiration, empêcher la pousse des adventices et nourrir le sol. Ainsi, tous les déchets de taille sont broyés sur place par les agents de la commune, et réutilisés en paillage. En regardant de plus près, vous remarquerez que, sur les massifs de la commune, le paillage est utilisé pour garder les plantes humides plus longtemps !

Pour le fleurissement, seuls les amendements organiques (fumier d'animaux d'élevage ou compost) sont utilisés ! Pourquoi ne pas tenter aussi chez vous ? Il suffit de recouvrir votre surface de n'importe quel matériau organique.

BON À SAVOIR : la Métropole met à disposition des Clairois un broyeur professionnel – renseignements auprès de la DTAE : 04.76.98.35.42





Photographie : © De chenille à papillon

DE CHENILLE À PAPILLON : DES MARAÎCHERS CLAIÇOIS ATTENTIFS À LA BIODIVERSITÉ !

En 2015, la commune récupérait une de ses parcelles, devenue vacante à la Bâtie, et faisait un pari osé : celui d'installer un siège d'exploitation sur cette parcelle de 5 000m². Depuis quelques années, Margaux Schnitzler, rejointe par Florent Arragain, proposent ainsi des plants et des légumes biologiques au sein de l'entreprise « De chenille à papillon ».

Leur démarche ? 100% en lien avec la nature ! Récupération de l'eau de pluie, plantes en mottes nues, travail réduit du sol à l'aide d'une « campagnole »... la parcelle est de petite taille, mais cela fonctionne ! « Nous densifions au maximum les cultures dans le temps et dans l'espace en utilisant le moindre m² » note Florent, jeune maraîcher passionné.

Dans cette optique, il utilise la verticalité via les cultures palissées.

« Même si cela demande de la précision dans l'organisation, ce sont des choses que chacun peut mettre en place dans son jardin s'il le souhaite. »

UN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SOL

« Nous avons un accord avec les services techniques de la commune qui nous livrent les feuilles mortes, et les résidus de tonte qui nous servent ensuite d'amendement naturel. Les paysagistes environnants nous apportent leur broyat. Avec cette technique, un déchet devient une ressource. En fait, on ne nourrit plus les plantes mais bel et bien le sol en lui apportant du carbone. On essaye de faire en sorte que le sol soit couvert en permanence en utilisant le paillage. Cela permet de nourrir la terre et d'y stocker du carbone ! ».

LE CONSEIL DU PROFESSIONNEL :

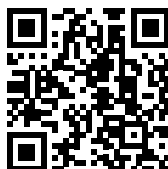
« Privilégier l'arrosage le matin tôt avant le lever du soleil »



En effet, l'eau stagnante sur les feuilles le soir peut entraîner le développement de maladies sur les plantes.

ENVIE DE DÉCOUVRIR LES PRODUITS PROPOSÉS PAR « DE CHENILLE À PAPILLON » ?

Vente sur place de plants de légumes, aromatiques et de fleurs les **mercredis et vendredis de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h. Jusqu'au 15 juin.** Cette année, des packs thématiques de fleurs sont proposés (spécial balcons, fleurs comestibles ou encore des fleurs pour attirer les auxiliaires du jardin).



Vente sur place de légumes de saison de mai à novembre, réservation en ligne en s'inscrivant sur : www.app.cagette.net/group/11434



GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

Travail et courage

Illustrant chaque jour un peu mieux la célèbre expression « la critique est aisée, l'art est difficile », les 4 élus de l'opposition d'extrême gauche (qui ne sont toute 'l'opposition' comme ils le prétendent puisque les dissensions au sein du groupe fut telle qu'il a explosé) répètent les mêmes slogans aussi faciles que stériles, soufflent sur les braises de quelques inquiétudes en espérant en faire des incendies contagieux.

Triste stratégie de celui qui veut avancer masqué ! Savez-vous quel est leur programme ? Quelles sont leurs alternatives ? Quel projet ils portent ? Mystère ! ... et « quand c'est flou, y'a un loup » !

Avoir une idée et en faire une promesse ne suffit pas à construire un programme. Le rôle d'un élu responsable est d'évaluer sa proposition, d'en mesurer la faisabilité en la confrontant aux contraintes techniques, réglementaires, budgétaires et en mesurant son acceptabilité par la population au nom de l'intérêt général.

Ces exigences nécessitent TRAVAIL de fond et COURAGE politique ! Voilà qui est un peu plus complexe que d'enfi-

ler les critiques et de « faire rêver en couleur » en jetant des promesses qui ne sont en fait que des hameçons dont l'espoir est de « pêcher » des électeurs dans le seul but de prendre le pouvoir par effraction. Ce n'est pas notre vision de l'engagement public. Méfions-nous toujours davantage de ceux qui brandissent comme des étendards la démocratie et le respect ... ce sont rarement ceux qui les appliquent avec le plus d'ardeur.

Dans l'écoute, avec votre bon sens et sans dogmatisme, et avec votre confiance nous défendons la vision d'une commune belle par nature, ouverte et solidaire.

Au plaisir d'en parler ensemble.

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE :

Claix avec vous

Des élus d'opposition consternés par le comportement anti-démocratique de la majorité municipale

« Malgré le non-respect, par le groupe minoritaire Claix Avec Vous, du nombre de caractères maximum autorisé par le règlement intérieur pour son droit d'expression (article 3 – Expression des élus de la minorité, fondé sur l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), la tribune paraît à titre exceptionnel dans ce numéro. »

Depuis le début de ce mandat, les élus de l'opposition dénoncent le manque d'anticipation et de vision de la majorité sur les grands programmes engageant l'évolution de Claix.

Les suites données aux concertations citoyennes de la Métro sur le projet « Cœur de ville, cœur de métropole », montrent que l'esprit démocratique ne fait pas partie de l'ADN de la majorité : aucune consultation organisée pour la rénovation de la place Berlioz, alors que le cœur du village aurait mérité un travail intégrant les commerces et tous les usages de déplacement.

Le Maire a voulu son projet à 400 k€ pour un simple coup de neuf et des aménagements mineurs et engagé 385 k€ pour les travaux du St Ange. Dans le même temps, l'épicerie ferme et les commerçants du bourg ne sont pas soutenus face aux enjeux qu'ils représentent.

Lors du conseil de février, nos élus ont demandé en début de séance à prendre la parole. Face au refus méprisant du Maire, ils n'ont eu d'autre choix que de quitter l'assemblée. Leur absence au vote du budget a servi de prétexte au Maire pour affirmer que l'avenir de Claix ne les intéressaient pas. Un comble !

Le manque d'informations préalables, l'absence de commissions de

Suite à une scission du groupe n'appartenant pas à la majorité municipale, actée lors du conseil municipal de décembre 2021, l'espace dédié à la tribune des membres de la minorité a été scindé, pour permettre l'expression libre des deux groupes d'opposition, à hauteur d'une répartition équitable entre ces deux groupes.

travail ouvertes à TOUS les élus rendent les séances du conseil municipal très difficiles pour nous. Les débats contradictoires sont malvenus pour un Maire qui décide seul. Ce manque de dialogue et de respect a provoqué la démission de 2 de nos élus.

La volonté de nos élus qui représentent aussi les Clairois, est de travailler au sein d'un conseil municipal apaisé, constructif et respectueux de tous. Nous donnons de notre temps pour réaliser un travail de fond, décider collectivement des grands projets. Se mettre en scène un pinceau à la main pour repeindre une balustrade n'est pas notre crédo.

Groupe de citoyens de gauche, centre et écologie

M. BRUN-PICARD, D. CAIROLA, I. COMTE-DELPLACE, I. MOFFELEIN

Contact : opposition2claix@free.fr

GROUPE MINORITAIRE :

Je salue ici Nathalie Cotte, qui a pris la décision difficile de quitter le conseil municipal. Elle a d'abord participé au tissu associatif communal, puis progressivement intégré le monde politique clairois. Nathalie est une combattante. Candidate aux élections municipales de 2020, elle a su habilement fédérer une équipe autour d'un projet commun, élaboré au contact des habitants. Pendant la campagne, elle a porté les valeurs d'une partie de l'électorat sans faillir, au nom de La démocratie participative. Nous partageons certaines valeurs que je continuerai à porter au conseil municipal.

Luc MARTIGNAGO

Groupe Citoyen Progressiste

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À CLAIX : OÙ EN EST-ON ?

Rappelons-le : c'est une compétence de la Métropole qui a confié à Orange la mission de déployer la fibre sur les 49 communes qui la composent. Toutefois, consciente de l'enjeu pour ses habitants la commune a suivi de près les opérations de raccordement qui ont considérablement progressé ces 3 dernières années.



90% DE LOGEMENTS RACCOR- DABLES SUR LA COMMUNE

Selon les derniers chiffres officiels, 4213 logements clairois étaient raccordables au 31 décembre 2022.

Depuis 2016, la production de prises « fibre » a été assez régulière d'une année sur l'autre, avec en moyenne plus de 800 nouveaux foyers raccordables par an (or période COVID).

Si 90% des logements clairois bénéficient aujourd'hui du raccordement à la fibre, l'année 2022 est toutefois marquée par une nette diminution de la production en prises : 355 nouveaux logements sont devenus raccordables.

Sur le bas de la commune bénéficiant de réseaux enfouis et d'une densité homogène de logements, l'opérateur a pu facilement déployer la fibre. Pour la partie haute de la commune, le déploiement est plus complexe : les câbles sont aériens, et les logements plus diffus. Quand l'une de ces zones devient raccordable, c'est une petite quantité de logements qui se trouve éligible.

Cette partie de la commune est enfin touchée par une autre difficulté, liée à la problématique des poteaux par lesquels passent les câbles de la fibre.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE DÉPLOIEMENT

Le câble pour amener la fibre dans un logement prend le même chemin que le câble cuivre du téléphone. Pour chaque poteau ou point d'appui par lequel la fibre doit passer, un calcul de charge doit tout d'abord être réalisé.

Ce calcul de charge prend en compte la nature du poteau (bois, béton, composite), et pour les câbles présents leur nombre, leur type et leur orientation. Si un appui apparaît comme trop faible, l'implantation d'un nouveau poteau est nécessaire.

Or, l'installation d'un nouveau poteau sur une parcelle par Orange est conditionnée à l'accord écrit du propriétaire. Une non réponse ou un refus bloque l'installation du poteau : le déploiement de la fibre est compromis.

A ce jour, 235 logements clairois sont impactés par un refus d'installation

de poteau... dont deux zones comportant chacune une cinquantaine de logements !

A noter qu'aucun blocage n'est dû à un refus communal, ni métropolitain : les refus de poteaux ont tous été émis par des propriétaires privés, qui pénalisent le déploiement ... parfois sur tout un quartier.

L'APPUI DE LA COMMUNE ?



▲ Exemple d'une "armoire fibre" à Claix, point de mutualisation entre la fibre optique acheminée par les opérateurs commerciaux et le raccordement vers les abonnés.

Pour agir auprès des propriétaires ayant refusé une implantation de poteaux, et pour bien leur expliquer les conséquences d'un refus, plus d'une trentaine de courriers leur ont été adressés personnellement par le Maire ces derniers mois.

Un travail qui porte ses fruits, puisque plusieurs propriétaires (ne résidant parfois pas sur la commune !) ont par la suite répondu favorablement à l'installation du poteau.

Enfin, la commune intervient en appui pour étudier les possibilités réglementaires permettant l'implantation des poteaux.

◀ Déploiement de la fibre : Opérateur faisant passer les câbles par les infrastructures souterraines existantes.



LE CŒUR DE BOURG EN FÊTE !



Après plusieurs mois de patience, les travaux au cœur du Bourg s'achèveront dans quelques jours ! Réaménagée et embellie, la place Hector Berlioz sera rendue aux familles clairoises et leur offrira un nouveau visage dans l'esprit revisité d'un square de la Belle Epoque. Au mois de juin, deux événements viendront animer le village. A vos agendas !

Mercredi 21 juin : LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Moment incontournable de la vie clairoise, la fête de la musique fera son grand retour au Kiosque ! Venez profiter des nouveaux aménagements de la place Hector Berlioz, et prendre l'apéritif sur l'immense terrasse déployée le long des restaurants le Carpe Diem et le Saint Ange... tous deux ouverts pour tous !

Le programme ?

- A partir de 19h et jusque 19h45 : de la fête, avec la fanfare du Bastringue à Fernand
- De 19h45 à 20h30 : de l'art, avec l'orchestre d'Harmonie de l'Espace Musical Fernand Veyret
- De 20h30 à 21h15 : du rythme, avec l'atelier rock de l'EMFV
- A partir de 21h30 jusque 22h15 : du funk, avec les BAKER BROTHERS
- Et dès 22h30, de la puissance et de la température, avec le groupe grenoblois FEAT THE SUN !



Samedi 24 juin : LE MARCHÉ INAUGURAL DE LA PLACE HECTOR BERLIOZ

Que diriez-vous de venir flâner au cœur du village, le samedi 24 juin au matin, et, après un café en terrasse, de partir à la découverte des saveurs proposées par vos exposants du marché clairois ?

Volailles, fruits et légumes, mais aussi gourmandises et saveurs sucrées vous attendent, place Hector Berlioz, de 10h à 12h30. Le tout sur fond de musique irlandaise, avec la présence des joyeux musiciens du groupe Clann'Erin !

Animations et jeux de société géants attendent vos familles pour une flânerie conviviale, belle occasion également d'aller rendre visite à vos commerçants ! Les restaurateurs clairois ouvriront également leurs portes, dans le même format que pour la fête de la musique.

La commune participera à cette occasion à l'opération « l'été des marchés » portée par la Métropole !

AMATEUR DU BEAU ET/OU DU BON, CETTE ANNONCE EST POUR VOUS !

Vous souhaitez participer à l'animation du futur cœur Bourg à l'issue de la requalification de la place Hector Berlioz ?

Comme vous le savez, la commune travaille à l'organisation d'un marché hebdomadaire, le samedi matin, au cœur du Bourg. Pour animer ce nouveau lieu de vie, la commune mettra à la disposition des Clairoises et des Clairois le Kiosque à musique !

Vous avez un talent, la fibre artistique, ou une passion à partager ? Amateur de musique, dessinateur ambulant, artisan, créateur, voyageur du monde...

Venez faire partie de la programmation du marché !

Ecrivez à direction.generale@ville-claix.fr, en décrivant votre projet !



LES GOÛTERS D'ELEONORE

des pâtes à tartiner 100% clairoises !



Des pâtes à tartiner fabriquées, dans le respect du produit, avec une certaine éthique ... et beaucoup de passion : c'est le défi que s'est fixé Gabriel Budny ! Installé à Claix depuis quelques années, il a lancé en 2022 sa petite entreprise. Une belle gourmande !

Gabriel Budny : « Papa d'une petite fille de bientôt 4 ans, je ne trouvais pas ce qui me convenait dans la grande distribution. Difficile de trouver un produit sans émulsion sucrée, sans additif, qui ne soit pas trop gras... Je me suis donc dit : autant le faire moi-même et je me suis lancé, en novembre 2022. Mes proches étaient conquis, et l'accueil du public sur mes premiers marchés de Noël fut immédiat ! »

Claix Mag : Etiez-vous déjà dans le métier ?

GB : « Pas du tout ! Je travaillais à la base dans l'immobilier, c'est donc une reconversion ! Je suis parti à Avignon faire une formation en biscuiterie au Centre technique de la conservation des produits agricoles. »

CM: Votre éthique ?

GB : « Je m'inscris dans une démarche de qualité, au plus près de la nature.

Tout est dans le fruit ! Je défends un modèle fondé sur l'utilisation de produits issus de territoires locaux (amandes de Valensole, noix et noisettes de Pontcharra, etc), permettant d'atteindre la soutenabilité économique. »

CM : Vos projets pour les mois à venir ?

GB : « Je suis désormais labellisé produit Alpes Is(H)ere, mes pâtes à tartiner sont vendues dans deux boutiques grenobloises, une à la Mure, une dans le Trièves. La suite ? Parvenir à être présent dans les commerces clairois, élargir la gamme avec des biscuits utilisant mes pâtes à tartiner, et, prochainement, être présent par exemple sur le marché du Bourg du samedi ! »

Pour découvrir le travail de Gabriel BUDNY ainsi que pour profiter du Click and Collect et de la Livraison : @les_gouters_deleonore sur Instagram



CORALIE CUISINE POUR VOUS !

Depuis début avril, Coralie Pesenti propose ses petits plats à emporter sur la commune.

Après avoir été assistante de direction, la Clairoise a fait le choix de la reconversion en obtenant son CAP cuisine en juin 2022.

Coralie Pesenti : « C'est le métier que j'ai toujours voulu faire. Chaque semaine, je compose mes menus en fonction des légumes de saison. Je cuisine à la commande, cela me permet aussi de respecter les contraintes allergiques par exemple », note-t-elle...

Très attentive au 0 déchet, la cuisinière propose ses délicieux mets dans des emballages consignés.

Vous êtes un particulier ou un professionnel en recherche d'une prestation traiteur, d'un plateau repas ou juste d'un petit plat à déguster le midi ou bien le soir ?

N'hésitez plus et contactez Coralie au 06 32 90 45 74. Les plus gourmands pourront même se délecter de délicieux brunchs le dimanche une fois par mois.

ELLES SE SONT INSTALLÉES

MARION DECONINCK

Kinésithérapie pédiatrique et de la femme

4, chemin des violettes
38640 Claix

Tél : 06 61 67 88 18

E-mail : yanadylewski@gmail.com

Site internet :
www.kine-deconinck.fr

LE SALON 2A

Salon de coiffure mixte

20 place Jean Monnet
38640 Claix

Tel : 04 76 40 90 81

Facebook et Instagram : @Lesalon2A

PLUVIAN

Formations Communication
Digitale et Personal Branding

7 rue de Verdun 38640 Claix

Tél : 07 81 74 69 77

E-mail : bonjour@pluvian.com

Site internet :
www.pluvian.fr



Retour en images : LA BOURSE AUX PLANTES DU SAMEDI 6 MAI

